



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



18178568

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division 1

30 NOV. 2018

Pour le Greffe

N° d'entreprise : 0406 790 284

Dénomination

(en entier) : **GROUP RIEM**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société privée à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Chaussée de Charieroi 226 5140 SOMBREFFE BELGIUM**

**Objet de l'acte : Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la
SPRL Group Riem du 18 Octobre 2018**

1. Validité de l'Assemblée Générale Extraordinaire

L'actionnaire unique, Wings Equity srl, représentant 500 voix, soit la totalité des parts sociales de la SPRL Group Riem, valablement représentée par ses gérants statutaires :

• la société privée à responsabilité limitée « CNAQ », inscrite à la banque carrefour des entreprises sous le numéro 0705.857.122, ayant son siège social à 1970 Wezembeek-Oppem, Rue des Sables 13, ici représentée par son gérant et représentant permanent Monsieur Nicolas MANISE

• la société privée à responsabilité limitée « ODBU », inscrite à la banque carrefour des entreprises sous le numéro 0692.795.279, ayant son siège social à 1785 Merchtem, Mollemstraat 5, ici représentée par son gérant et représentant permanent Monsieur Olivier DEBUSSERÉ;

• Monsieur Gilles VANHOUWE,

2. Démission du gérant de Group Riem

La résolution consiste en l'acceptation de la démission de Monsieur Fabrice Nicoletti, gérant de la SPRL Group Riem, domicilié à la rue des Bruyères 23 à 5140 Sombrefe, suite à l'acquisition de la SPRL Group Riem par la SPRL Wings Equity. La lettre de démission de Monsieur Fabrice Nicoletti est en Annexe 1 à ce procès-verbal.

La résolution est approuvée.

3. Décharge du gérant pour la période du 1er Juillet 2018 au 18 Octobre 2018

La résolution consiste :

(i) à donner décharge à Monsieur Fabrice Nicoletti pour l'exécution de son mandat pendant l'exercice social en cours dans la SPRL Group Riem (période du 1er Juillet 2018 au 18 Octobre 2018) ;

(ii) à s'engager à confirmer cette décharge de manière définitive lors de la prochaine assemblée générale ordinaire de la SPRL Group Riem.

La résolution est approuvée.

4. Désignation du nouveau gérant de la SPRL Group Riem

La résolution consiste à nommer la société CNAQ srl (représentée par Monsieur Nicolas Manise) gérante de Group Riem avec effet immédiat (à partir du 18 Octobre 2018) pour une durée indéterminée.

Le titre de Monsieur Nicolas Manise (représentant de CNAQ srl) au sein de la société Group Riem sera « Directeur Général ».

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/12/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).



La résolution est approuvée.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale Extraordinaire est levée. Le présent procès-verbal, rédigé le 18 Octobre 2018, comporte 2 pages et 2 annexes.

Pour la SPRL Wings Equity :

CNAQ sprl
Gérant

ODBU bvba
Gérant

Gilles VANHOUWE
Gérant